

Dossier d'autorisation d'urbanisme

97221319BV162

Le Lamentin - Martinique

Type

Declaration prealable

État

Autorisé

Autorisation

29/10/2019

Surface créée

20 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 30/07/2026 à 05:15 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	97221319BV162
Type	Declaration prealable
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Extension de surface sans transformation
Destination	Bureaux
Demandeur	SOCIETE ANTILLAISE DES PETROLES RUBIS
SIREN / SIRET	303159875

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2019
Autorisation	29/10/2019
Décision	29/10/2019
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2019-10
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2019-10

Localisation

Adresse	ROUTE D'ACAJOU SUD RD 14 QUARTIER ACAJOU LE LAMENTIN 97232
Commune	Le Lamentin (97213)
Département	Martinique (972)
Région	Martinique (02)
Code postal	97232
Parcelles cadastrales	AX 548

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	196 m ²	10 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	196 m ²	10 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Déclaration préalable
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Travaux sur construction existante
Nature complétée	Extension de surface sans transformation
Destination principale	Bureaux
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Oui
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:08
Dernière observation	02/07/2026 04:23

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
SOCIETE ANTILLAISE DES PETROLES RUBIS (SAPC)	303159875	Société du permis
KPMG	775726417	Commissaire aux comptes titulaire
AXEL JEAN BERNARD REBAUDIERES	-	Administrateur
BEATRICE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Administrateur
PIERRE PLANCHON	-	Administrateur
VALENTIN JEAN-JULES RYNGAERT	-	Administrateur
MARC PIERRE ANTOINE SAMPSONIS	-	Administrateurs représentant les salariés
AMADOU SQUARE	-	Commissaire aux comptes suppléant
JEAN-MARIE IDELON-RITON	-	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE LENAICK ANNE AMELIE GUILLEMOT	-	Président du conseil d'administration et directeur général
MARIUS SEYTOR	-	Directeur Général
FLORIAN FRANCK STÉPHANE COUSINEAU	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.